



Aménagement de passages à Loutre dans le Marais poitevin

Cas des passages busés sous chaussée



Biodiversité et ouvrages d'art
CEREMA /COTITA ouest
RENNES
16 mai 2017

Une autre vie s'invente ici



Sommaire

1/ Loutre et aménagements en faveur de l'espèce

- La Loutre d'Europe dans le Marais poitevin
- Diagnostic des aménagements à Loutre
- Les passages busés dans le MP
- Fonction des passages busés sous chaussée
- Orientations décisionnelles

2/ Le passage busé sous chaussée

- Règles de base
- Caractéristiques techniques
- Mise en œuvre administrative
- Mise en œuvre technique
- Travaux
- Gestion – entretien – suivi
- Aspects financiers
- Bilan



1/ Loutre et aménagements en faveur de l'espèce

- La Loutre d'Europe dans le Marais poitevin
- Diagnostic des aménagements à Loutre
- Les passages busés dans le MP
- Fonction des passages busés sous chaussée
- Critères décisionnels



Photo : R. Khun

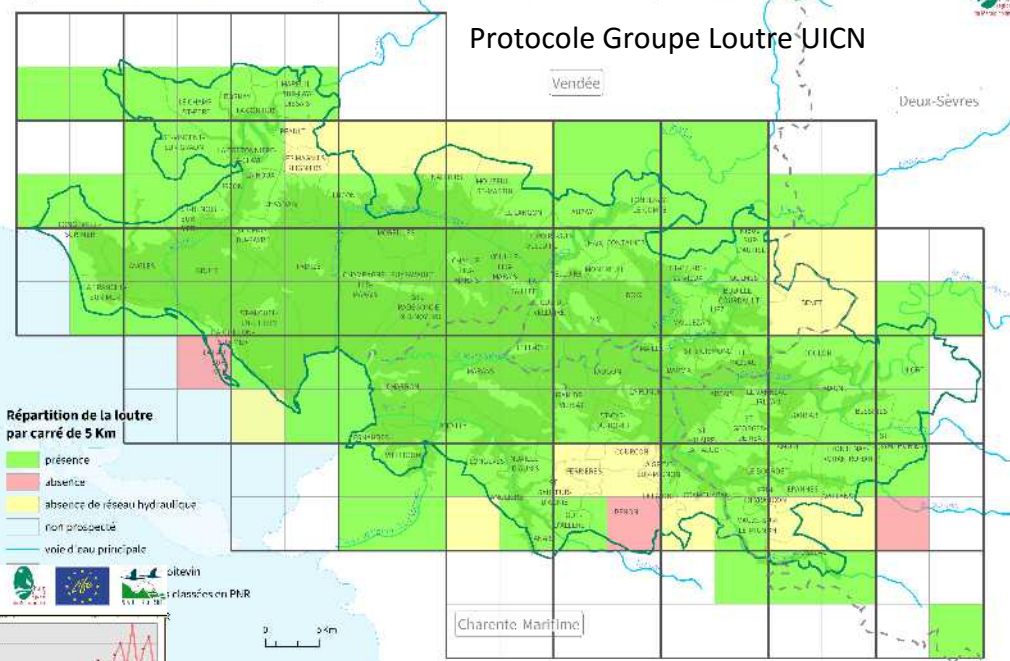
Une autre vie s'invente ici



La Loutre d'Europe dans le Marais poitevin (2015)



Répartition de la loutre d'Europe de 2015 à 2016 dans le Marais poitevin



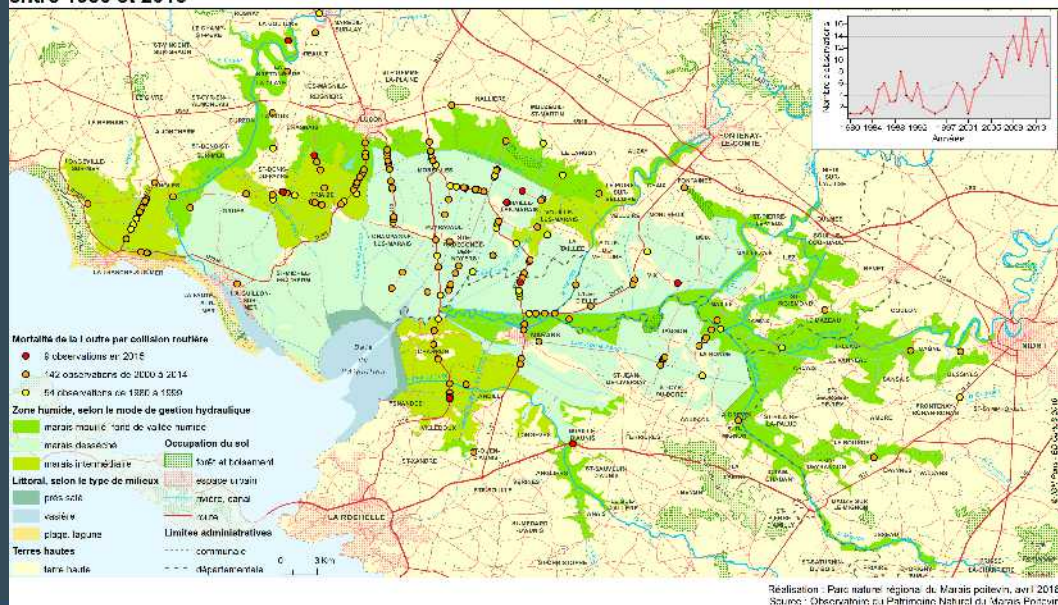
Protocole Groupe Loutre UICN

Répartition de la loutre par carré de 5 Km

- présence
- absence
- absence de réseau hydraulique
- non prospecté
- voies d'eau principale



Mortalité de la Loutre d'Europe par collision routière observée dans le Marais Poitevin entre 1980 et 2015



Depuis 1980, plus de 200 cas de mortalités de Loutres par collisions routières

1^{er} aménagement en 1990



Diagnostic des aménagements à Loure (2015)

Fonctionnalité des passages à loure dans le Marais poitevin



31 aménagements
(1990 à 2012)

15 aménagements sous ponts
16 aménagements sous chaussée

D 10a : 9 busages sous chaussée

D 46 : 10 passerelles sous ponts

Passage à loure selon la fonctionnalité

- fonctionnel: 24
- fonctionnel avec aménagement: 5
- non fonctionnel: 2



Zone humide, selon le mode de gestion hydraulique

- marais mouillé, fond de vallée humide
- marais desséché
- marais intermédiaire

Occupation du sol

- forêt et boisement
- espace urbain
- rivière, canal
- route

Littoral, selon le type de milieu

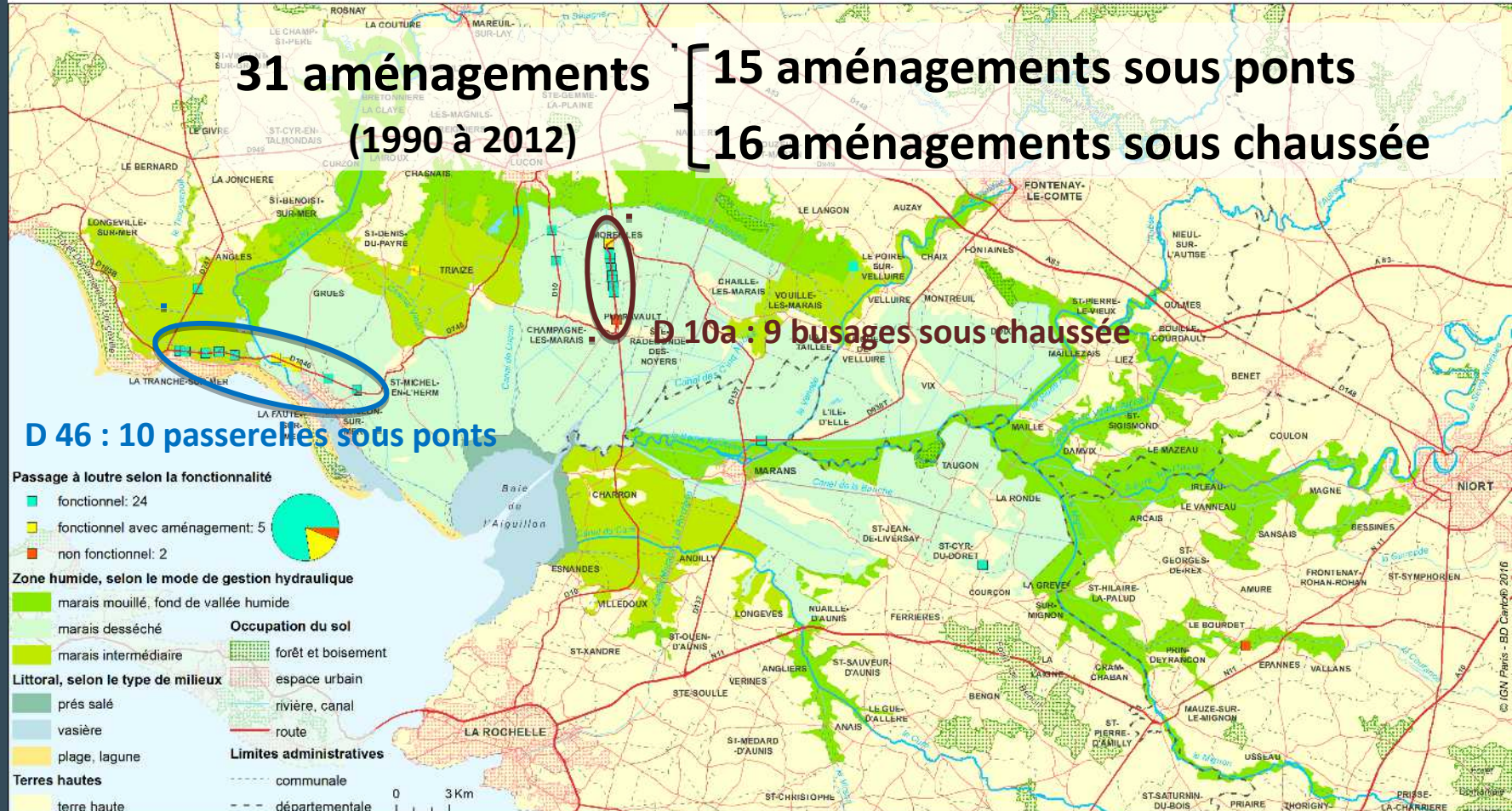
- prés salé
- vasière
- plage, lagune

Limites administratives

- communale
- départementale

Terres hautes

- terre haute





Les passages busés dans le MP



7 posés sur points
de collision

9 créés sur une
nouvelle route



Fonction des passages busés sous chaussée



Réduction d'impact sur
ouvrages anciens = mesure
réparatoire

OU



Solution technique sur
ouvrages neufs



Sécuriser les corridors de déplacements



Critères décisionnels

Protection dirigée
uniquement sur la Loutre

Difficultés techniques pour
créer des ponts disposant d'un
tirant d'air suffisant

Système simple et d'un
bon rapport efficacité/coût

Choix du passage busé





2/ Le passage busé sous chaussée

- Règles de base
- Caractéristiques techniques
- Mise en œuvre administrative
- Mise en œuvre technique
- Travaux
- Gestion – entretien – suivi
- Aspects financiers
- Bilan





Règles de base

Diamètre intérieur de 50cm mini

(Grillage ou rambarde
pour contrôler les
extrémités)



Dispositif d'incitation
au marquage



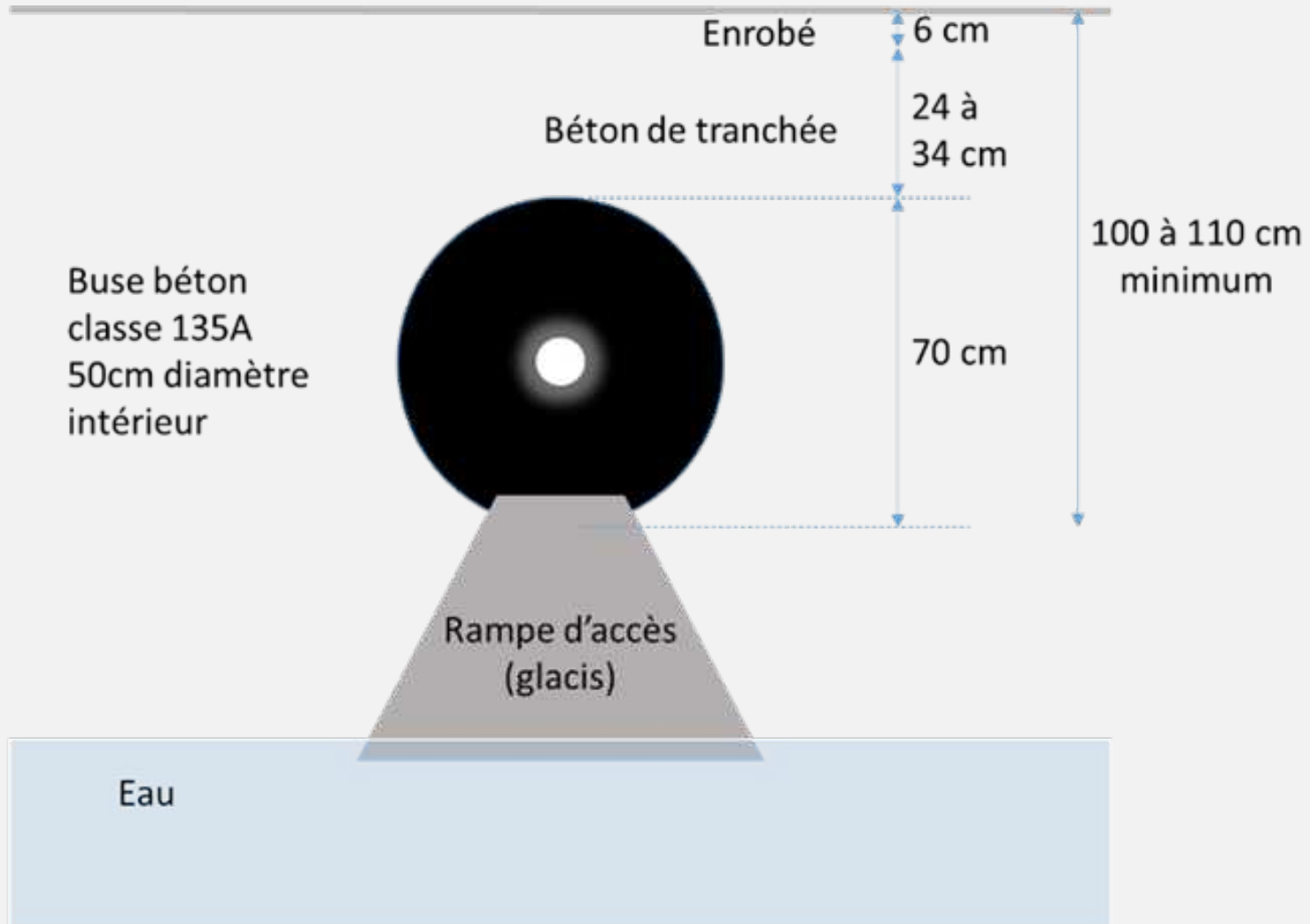
Rampe
(glacis) qui
facilite l'accès
au passage

Positionné au dessus du niveau haut
du réseau hydraulique



Caractéristiques techniques

Chaussée routière





Mise en œuvre administrative

1

Approche technique

- Mesures terrain
- Relevés topographiques
- Croquis

0,5 j



1,5 j

Dossier technique préalable

- Projet de CC
- Plans et coupes

2

Validations

- Partenaires locaux
- Partenaires institutionnels

2 j



1,5 j

« Procédures »

- CCTP + Dét. Estim.
- Marché
- Permission de voirie

1



2



5,5 jours



Mise en œuvre technique

3

Trous de sondage

0,5 j

- DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux)
- Fouilles



4

Passage busé

4 à 5 j

- Travaux
- Equipements annexes



3 + 4 = 4,5 à 5,5 jours



Travaux





Gestion - Entretien - Suivi

Suivi de la fonctionnalité



Entretien des entrées

Entretien des équipements annexes

Suivi de la fréquentation

Partenariat avec les services routiers



Aspects financiers

Financeurs

LIFE / Europe

Etat / PITE Marais poitevin

Conseils Régionaux

Conseils Départementaux

Coûts TTC

Temps administratif : 5,5 j

Temps technique : 5,5 j

Trous de sondage (X2) : 800 €

Passage busé : 15 000 €



Etablissement public
du Marais poitevin



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PAYS DE LA LOIRE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PAYS DE LA LOIRE



Une autre vie s'invente ici



Bilan



Efficace
Peu coûteux
Facile à installer
Utilisation rapide par les loutres



Entretien des grillages
Coûteux
Limites techniques (réseaux enterrés, topographie)

La création d'un passage busé est à intégrer à un raisonnement plus global orienté sur la sécurisation des déplacements de la faune



Merci de votre attention



PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église • 79510 Coulon
Tél. 05 49 35 15 20 • Fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr
www.parc-marais-poitevin.fr

Une autre vie s'invente ici